

HISTORIQUE DES NÉGOS :

- 1^{er} décembre 1999. Une table Fédé Fédé est constituée : Fédé des cégeps vs Fédé des enseignants. Plusieurs échanges ont lieu et c'est encourageant.
- Aut 2001 mise en place du comité de négo
- 2002 - 2003 prolongation des conventions collectives
- février 2003 dépôt du cahier de demandes sectorielles - les tables n'avancent pas
- En 1996 le gvt du Québec passe une loi sur l'équité salariale. Le 21 nov. 2005 est la date butoir qui force les compagne et le gvt à réaliser l'équité. (voir feuille RLI RLA)
Printemps 2003 les travaux sur l'équité salariale sont encore en cours - de même que la tournée d'évaluation de l'enseignement collégial par une Commission (CEEC), localement nous refusons d'y participer, sachant qu'ils visent l'habilitation des collègues. (diplômes locaux etc.)
- La CEEC rend son verdict malgré plusieurs boycotts des commissions des études lors de leur passage. Les collègues vont bien, mais iraient mieux si leurs dirigeants avaient plus de marge de manœuvre : enveloppe budgétaire, droits de gérance, négociation locale augmentée, nouvelles coordinations de département, etc. en tout 16 orientations
- février 2004, après avoir tenté de se soustraire à sa propre loi sur l'équité salariale, voilà que le Gvt Charest veut geler les salaires des fonctionnaires pour payer l'équité salariale. En même temps, le CPNC (comité patronal de négo des collègues) dépose un document d'orientation qui va essentiellement dans le même sens que celui de la CEEC. Plus de droits de gérance...
- 2004 Devant toute la protestation, le gouvernement décide de régler l'équité en l'incluant dans l'offre globale des négos du secteur public 12,5% - pendant ce temps les négos piétinent.
- Printemps 2004, un mandat de vote de grève sociale (illégal) est obtenu en intersyndical : CSN, CSQ, FTQ. Plus tard la CSQ quittera le front commun et la FTQ n'obtiendra pas le vote pour la grève donc n'y seront pas non plus..
- Juin 2004, le Gvt Libéral remet en question l'existence des cégeps, forum en juin, manifestation monstre à Québec. La population se soulève, les cégeps sont là pour rester.
- La FNEEQ a recours à la médiation en septembre 2004 afin de se doter du droit de grève légale et de mettre de la pression sur le gvt.
- 2005 la Cour Supérieure rend un jugement : l'équité salariale ne se négocie pas c'est une loi. Le Gvt est obligé d'avancer sur d'autres points de négo.
- Mars 2005 création du Cartel FAC/FEC qui espère régler au printemps leur négo, ce qui n'arrivera pas. Leurs demandes ressemblent aux nôtres mais pas leur stratégie.
- Table Fédé fédé, beaucoup d'échanges ont eu lieu, mais la fédé des cégeps joue pour elle et non pour l'amélioration de l'enseignement au Québec. Récemment le porte parole de la Fédé des cégeps accusait les enseignants de ne travailler que 15 heures semaine.

- Septembre 2005 création du Front commun CSN/FTQ, le secteur de la santé maintenant divisé entre les deux grands, ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre.
- Depuis toujours les négociation du secteur public sont politiques. Cette fois-ci n'est pas exception, bien au contraire. Les négos se tiennent dans les journaux à grands coups de dénonciation et d'accusations.
- Après trois années de règne, les libéraux auront passé des lois pour défaire des accréditation syndicales légales, empêcher la syndicalisation de groupes de femmes et augmenter la précarité par le recours facilité à la sous-traitance dans tous les milieux.
- Diviser pour mieux régner c'est ce que Charest voulait faire en imposant la loi 30 et la fusions des accréditation syndicales dans les secteur de la santé. Aujourd'hui en octobre 2005, la santé est remodelée et prête à entrer dans la ronde des négos.
- Le Gvt a tenté de discréditer ses fonctionnaires les appelant des « gras durs » avec une sécurité d'emploi qui coûte chère. Dans les faits. elle coûte moins de 1% de la masse salariale des enseignants, selon les études de la FNEEQ.
- Qu'est-ce qu'on demande? En résumé, au sectoriel, c'est :
 1. plus de ressource pour l'enseignement et des garanties que les fonds iront bien à l'enseignement: objectif, diminuer les CI
 2. réduction de la précarité : faciliter l'accès à la permanence et assurer un minimum pour les MEDs.
 3. plus de ressources pour le perfectionnement.
 4. interdiction d'aller en sous-traitance pour l'enseignement
 5. maintenir une approche programme nationale et augmenter les allocation de coordination
 6. faciliter les procédures de griefs, accélérer surtout
 7. établir une procédure d'arbitrage national quant au harcèlement et à la violence au travail
- Où en sommes nous maintenant? Le Gvt Charest perd de plus en plus de popularité puisqu'il étire le renouvellement des convention beaucoup trop. Il perd l'opinion publique. Depuis le 14 avril 2003 date de son entrer au pouvoir, il n'a rien réglé. Quatre années de mandat l'amène au 14 avril 2007. S'il veut redorer son image à temps pour les prochaine il ne lui reste plus de temps. Les québécois ont la mémoire courte mais pas tant que ça...

Sommes-nous sortis du bois? L'avenir des cégeps est-il statu quo?
 Voyons ce que la Fédé des cégeps veut : voir feuille violet.

Que pouvons nous faire?

Engager la discussion avec nos patrons, ils siègent à la Table Fédé fédé. Ils sont soit du côté du gvt ou alors manipulés par ce dernier. Il n'y a qu'à regarder leur discours.

Comment les obliger? Si chaque membre dans chaque cégep embarque dans l'opération : « Les négos à l'ordre du jour » ça va mettre du sable dans leur engrenage.

Une série de questions vous ont été proposées la semaine dernière, par courriel.

Un exemple : question au D.É.

- es-tu d'accord qu'un seul prof ai 160 étudiants à encadrer dans une seule session?
 - oui, alors discuter avec lui des implications, et lui prouver que c'est pas de la tarte et que ça représente plus de 15 heures semaine.
 - non, alors lui demander pourquoi c'est pas réglé à la Table Fédé fédé.
 - S'il dit que c'est pas important pqq ça représente si peu de gens lui répondre alors c'est ça coûtera pas cher donc qu'on pourrait régler ça vite...
-

L'autre action locale viendra à tout moment, de nous tous. Écrire aux journaux pour informer la population et répondre aux affirmations du gvt.

Le courrier du lecteur : comment s'arranger pour passer?

1. Réagir vite, la journée même pour les quotidiens et avant la date de tombée (mercredi souvent) pour les hebdomadaires.
2. Réfléchir son message et être bref, max 200 mots.
3. Utiliser sa propre expérience, ne pas faire du copié / collé avec des textes syndicaux trop bien ficelés. Allez-y avec vos tripes. Parlez de :
 - a. Vos charges de travail (alourdissement)
 - b. Ça fait 15 ans que vous attendez un poste régulier
 - c. Les factures d'Hydro montent mais pas votre salaire
4. Utilisez un bon français et soyez respectueux. Utiliser des phrases courtes et des expressions connues de tous, pas de jargon de prof. Pas d'insultes.

Voici quelques adresses :

Forum@lapresse.ca
opinion@soleil.com
opinion@journalmtl.com
reactions@journaldequebec.com
opinions@metronouvelles.com
redaction@ledevoir.ca
letters@thegazette.canwest.com

D'autres méthodes :

Les citrons du cégeps

La manifestation du 29 octobre

Et enfin les quatre jours de grève